

Février
2010

Saint-Grégoire

le mensuel

**Un budget 2010
de 16,2 millions d'euros**



Saint-Grégoire



Un point sur *en bref* les projets ...

Le Pôle Espoir Tennis, un projet qui prend forme

en actions

3

- Le Pôle Espoir Tennis, un projet qui prend forme
- La Base Nautique, le coup d'envoi
- Construction de trois Maisons à énergie positive
- La Micro Crèche

citoyenne

4, 5, 6, 7

- Expression des élus
- Entreprendre + à Saint-Grégoire
- Visite à Uttenreuth
- Une cérémonie citoyenne, pour les jeunes majeurs

au cœur de

8,9

- Budget 2010 de la commune

au quotidien

10

- Image et son à la Médiathèque
- L'éveil musical pour tous
- Vos services ont déménagé

passionnée

11, 12, 13

- Asso résidents de la Ricoquais
- Eveil et Harmonie,
- Ils ont déménagé mais prépare une nouvelle exposition : la Justice au 17^e siècle
- L'ARAM pleine de vitalité
- Des randonnées adaptées au rythme de chacun
- Maison Blanche, une association active

entre nous

14

- Quand les générations se rencontrent
- Les jeunes majeurs organisent leur séjour au ski

L'agenda

16



Il y a tout juste un an, nous vous informions de la volonté de la ville de Saint-Grégoire de réaliser un Pôle Espoir Tennis, ayant pour vocation le développement du tennis de loisirs, d'initiation et de compétition, notamment avec l'accueil des meilleurs espoirs régionaux et meilleurs joueurs départementaux pour leurs entrainements. Quatre courts viendront donc compléter les équipements actuels et seront disponibles le week-end pour les grégoriens et le club de tennis. Cette nouvelle structure viendra s'implanter dans le périmètre du complexe sportif Yves Le Minoux, à proximité des terrains de tennis existants et du terrain de foot synthétique. L'architecte, retenu pour ce projet, travaille actuellement sur la conception du bâtiment en partenariat avec les différentes instances concernées. Les travaux pourraient démarrer avant la fin de l'année.

La Base Nautique, le coup d'envoi...

Après la réalisation des études, pour la construction de la nouvelle base nautique, le club de canoë kayak devrait investir ses nouveaux locaux à l'automne. Le projet a fait l'objet de différents échanges avec les services de l'Etat mais également avec des associations représentant les personnes à mobilité réduite afin que les bâtiments répondent aux problématiques d'accessibilité, enjeu important pour la municipalité. A la suite de ces échanges, le projet élaboré par le Cabinet d'architecte Claire Lefort, en lien étroit avec les membres du canoë kayak club d'Ille et Rance (CKCIR) a reçu une autorisation de construire, délivrée le 4 janvier 2010. Les travaux d'une durée de 8 mois ont été lancés par le Maire le 27 janvier dernier, en présence de Yves Lallement, président de CKCIR. « *Enfin un club où il fera bon pagayer, 40 ans après sa création, cette base sera à l'image de nos performances* » a précisé le président.



Saint-Grégoire le mensuel

Mensuel édité par la Ville de Saint-Grégoire
Tirage : 4400 exemplaires

Dépôt légal : 1^{er} semestre 1996, n°1224-5890.

Directeur de la publication : Pierre Breteau

Rédaction : Service communication

Photographies : Service communication, associations

Conception graphique : Agence Galet Jade

Mise en page : Groupe Editions Municipales de France

Imprimerie : Imprimerie Cd.com

Mise sous film : CAT Les Maffrais

Distribution : Diffusion quotidienne de presse



Imprimé sur papier 100% certifié PEFC 10-31-1240



Construction de trois maisons à énergie positive

La Commune de Saint-Grégoire a lancé cet été un appel à candidature destiné à choisir un promoteur pour la construction de trois maisons à énergie positive (maison qui produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme) dans la ZAC du Champ Daguët. Ces nouvelles habitations mettent en relation trois dimensions essentielles à une performance d'usage : l'architecture, la maîtrise des énergies et les modes de vie. La Société OCDL - Groupe Giboire a été retenue pour la réalisation de cette opération, à laquelle vient s'ajouter la construction de 26 maisons de ville, destinées à l'accession à la propriété, dans cette même ZAC. La livraison de cet ensemble de logements est prévue pour le dernier trimestre 2011.



Micro crèche

Comme annoncé dans le Mensuel de septembre, une micro crèche va être aménagée dans un bâtiment communal rue Jean Discalcéat. Elle permettra à la commune de proposer neuf places supplémentaires pour l'accueil des tout-petits ; une volonté de la municipalité d'accroître son offre de garde en complément de la structure multi-accueil, et des places réservées aux grégoriens à la crèche partenariale Brind'ille, et dans trois crèches rennaises. Le réaménagement de ce bâtiment répondra parfaitement aux besoins des enfants en matière d'hygiène, de sécurité et de confort. Le permis de construire a été délivré le 9 octobre 2009 avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France. Les marchés pour la réalisation des travaux ont été lancés et les entreprises retenues. Le chantier devrait démarrer ce mois-ci pour une durée d'environ 5 mois.

Édito



Dans notre commune, nous pouvons sans doute nous satisfaire de la situation économique, forte de ses 1200 entreprises, forte de ses 8021 emplois salariés, de son taux de chômage relativement faible, 6,8%, de son dynamisme commercial et, comme le démontre une étude lancée par la commune, d'une attractivité immobilière qui reste réelle !

Pour autant, à Saint-Grégoire, comme ailleurs, nous avons vu le nombre de demandeurs d'emplois progresser de 20% ! Au-delà de ces chiffres, nous mesurons tous la réalité de ces 307 familles sur 8500 habitants qui abordent l'année 2010 dans une incertitude la plus totale. Nous nous devons de les accompagner.

Tel est le sens du Point Accueil Emploi, service municipal, qui a à cœur de faciliter la recherche d'emploi et la qualité du recrutement des entreprises de notre commune !

Telle est également l'ambition de notre 5^{ème} carrefour emploi qui aura lieu le 24 mars 2010.

C'est parce que nous sommes très attachés à ces valeurs, aux entreprises, activités ou commerces, que nous avons souhaité tisser un lien particulier et fort avec les entreprises de notre commune.

C'est pourquoi nous avons souhaité recréer un réseau des entreprises grégoriennes.

Un réseau qui soit avant tout un lieu d'échanges et de renforcement des liens,

Un réseau qui favorise le partage d'expériences,

Un réseau qui favorise la mise en œuvre de services communs aux entreprises ou à leurs salariés, citons par exemple le covoiturage, l'annuaire des entreprises, etc.

Un réseau enfin qui soit le lieu privilégié de partage et de concertation entre la commune et ses entreprises, notamment dans les phases de conception de projets.

Ce réseau prendra la forme d'une association, d'un club des entreprises grégoriennes :

Entreprendre + à Saint-Grégoire

J'invite bien entendu toutes les entreprises grégoriennes à nous rejoindre et à participer à la vie du Club.

Pierre Breteau
Maire de Saint-Grégoire

EXPRESSION DE L'OPPOSITION



Les tarifs de la cantine doivent être progressifs et adaptés aux revenus des familles !

Au conseil municipal de décembre dernier, nous, élus d'opposition, avons voté contre la proposition de tarifs municipaux présentée par la majorité pour 2010. Parce que le principe sur lequel sont établis ces tarifs nous interpelle.

Prenons par exemple la restauration scolaire assurée par une équipe dont nous connaissons le professionnalisme et la qualité. Le prix du repas pour les enfants était de 3,28€ en 2009. Pour 2010, il va augmenter de +2,13 % et sera fixé à 3,35€ au 1^{er} janvier 2010.

La moitié du coût de chaque repas est pris en charge par le budget communal, mais le tarif appliqué aux familles (3,35€ par repas) lui, est unique, et ne tient pas compte des revenus.

Si à Saint-Grégoire la part restant à la charge des familles est dans la moyenne, plutôt basse, de ce que pratiquent les autres communes de l'agglomération rennaise, nombreuses sont celles qui appliquent des tarifs modulés selon les revenus comme Mordelles (1,45€ à 3,66€ le repas), Acigné (1€ à 4,55€), Rennes (0,95€ à 4,55€), Chevaigné (2,08€ à 4,55€), Noyal-Chatillon-sur-Seiche (2,26€ à 4,14€)...

Certes, les familles grégoriennes les plus en difficulté qui s'adressent au CCAS pour obtenir des aides financières ponctuelles, peuvent sur demande se voir appliquer un tarif pour la cantine modulé en fonction de leurs ressources. Mais il faut demander cette aide et il n'est pas évident de faire cette démarche. Il y a une grande différence entre avoir un droit naturellement appliqué et avoir un droit si on le demande !

L'actuelle majorité nous a informés depuis le début de son mandat de son intention de revoir les tarifs de cantine en fonction des revenus des familles (principe auquel nous adhérons) mais a reporté cela à plusieurs reprises.

Nous demandons qu'il y ait d'ici la prochaine rentrée scolaire une remise à plat des tarifs de la cantine scolaire avec application systématique d'un tarif progressif en fonction des revenus du foyer.

Nous demandons que ce principe soit aussi appliqué à d'autres services assurés par la commune et en premier lieu aux tarifs de la garderie périscolaire.

C'est, pour nous, l'une des actions d'une politique sociale et solidaire que nous souhaitons voir se développer dans notre commune.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Les élus de l'opposition sont à votre écoute.
<http://www.ensemble-ambition-saintgrégoire.fr>

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Préserver un cadre de vie de qualité : un enjeu essentiel

Vous le savez la transparence est une valeur qui nous anime. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins d'information exprimés par certains grégoriens, nous souhaitons vous informer de l'évolution de la délinquance dans notre ville.



Nombre de cas recensés à Saint-Grégoire



Dans un contexte 2009 marqué par une hausse de 5,5% du nombre de cambriolage au niveau national et de +19% à Rennes, à Saint-Grégoire l'année 2009 aura été marquée par une baisse de 13%. Il y a un an la municipalité faisait le choix d'éteindre l'éclairage public entre 1h30 et 5h30 du matin. Deux raisons avaient motivé ce choix : l'engagement dans la convention des maires qui prévoit une baisse de 20% des émissions de CO₂, et l'assurance établie par d'autres villes ayant menée l'expérience que cela n'aurait pas d'impact sur les cambriolages.

De même, les vols de voitures ont diminué de 42% et les vols de deux roues ont baissé de 55%.

Cependant nous attirons votre attention sur les vols à la roulotte et accessoires qui sont passés de 24 à 42 cas cette année. Nous vous invitons donc à ne pas laisser d'objet de valeurs ou tentants (gps..) de manière visible dans les voitures.

Vous le savez, la préservation d'un cadre de vie de qualité est une des priorités de ce mandat. Nous avons d'ailleurs dépensé en 2009, 1,3 million d'euros pour atteindre cet objectif. La sécurité publique y contribue et nous aurons l'occasion dans les semaines qui viennent de confirmer notre attachement à vous offrir un environnement de qualité.



Entreprendre + à Saint-Grégoire, citoyenne le club entreprise

Le Maire conscient du fort potentiel économique de la commune, a souhaité aider les entreprises grégoriennes à se réunir au sein d'un club. Une vingtaine d'entre elles travaille depuis le mois de juin, avec les élus et le service emploi économie et commerces de la mairie, à la constitution de ce club.



Lors de la dernière réunion en janvier, il a été convenu, de créer une association afin, d'une part, d'impliquer toutes entreprises grégoriennes de tous secteurs, et d'autre part, bien que le projet soit impulsé par la mairie, de le détacher des services municipaux. Les statuts ont été approuvés, et le nom trouvé : Entreprendre + à Saint-Grégoire. L'idée forte est de mettre en avant + de partage, + de développement durable, + de coopérations inter-entreprises...

Le club doit permettre aux nouvelles entreprises d'avoir un accès direct à l'économie locale, et à chacune de parler de ses problématiques et d'échanger. Mot d'ordre du club : l'échange, entre les entreprises, et avec la mairie. L'association se réunira plusieurs fois par an en assemblée générale, autour d'un thème précis. La date de l'assemblée générale constitutive a été fixée au jeudi 11 février à 20h30 au restaurant Del Arte (Parc Edonia). Toutes les entreprises qui souhaitent y participer peuvent confirmer leur présence par mail à : paef@saint-gregoire.fr



Entreprendre + à Saint-Grégoire, autour de 4 grandes idées :

- mettre en place un réseau d'entreprises sur la commune,
- instaurer un lieu privilégié d'échanges,
- apporter un appui en matière de recrutement et de développement économique et pour cela créer des outils en commun (annuaire des entreprises en ligne, par exemple)
- avoir un contact unique et privilégié avec la mairie.

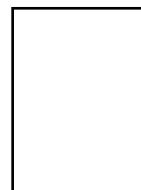
Certains courriers nous sont parvenus sans les coordonnées des expéditeurs, ils n'ont pu faire l'objet de réponse. Merci de préciser votre adresse si vous souhaitez un retour.

Le maire à votre écoute

Écrivez au maire

En visite à Uttenreuth

Pierre Breteau, Maire de Saint-Grégoire a rendu visite en novembre dernier à nos amis allemands d'Uttenreuth. Un court séjour qui s'est ponctué par différentes visites. Tout d'abord de la commune, à bord d'un camion de pompier, « *c'est une très jolie ville, où l'on remarque le soin pris par les habitants pour préserver la qualité des établissements* » précise Pierre Breteau. Puis du Marché de Noël de Nuremberg et de la ville d'Erlangen (ville jumelée avec Rennes). Une cérémonie officielle mais néanmoins très amicale en présence du Bürgermeister, Karl Köhler (maire d'Uttenreuth) était organisée, l'occasion de signer le livre d'or de la ville. Avant son départ, le comité de jumelage d'Uttenreuth a invité Pierre Breteau à une réception conviviale « *j'ai été reçu avec beaucoup de gentillesse* » conclut-il.



Hôtel de Ville de Saint-Grégoire

M. le Maire

BP 96 232

35762 Saint-Grégoire Cedex



Une cérémonie citoyenne pour les jeunes majeurs

citoyenne

L'Insee envoie au service citoyenneté et population de la mairie un fichier répertoriant tous les jeunes grégoriens qui auront 18 ans dans l'année. Un courrier est ensuite envoyé aux futurs majeurs leur demandant la photocopie d'un justificatif de domicile et de leur carte d'identité afin de vérifier nom et adresse et qu'ils sont bien habitants de la commune.

Cependant, l'inscription sur les listes étant automatique lorsque l'on atteint sa majorité, le service citoyenneté et population ne reçoit que peu de réponse. Pour mobiliser les jeunes, dès cette année, la mairie les invitera à "une cérémonie citoyenne". Le Maire expliquera la démarche civique, l'importance du droit de vote et de leur implication. L'occasion de remettre à chacun, en main propre, sa carte d'électeur et un livret du

citoyen. Ce dernier présente, par exemple, les droits et devoirs du citoyen, explique le code civil, les différentes élections et institutions qui en découlent. La première cérémonie aura lieu le samedi 27 février à 10h30 à l'Hôtel de ville. Les jeunes qui auront 18 ans avant les élections régionales du 13 mars recevront une invitation avec un coupon-réponse à retourner.



Les dates importantes du droit de vote :

1791 : suffrage censitaire et indirect, seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt direct (un cens) égal à la valeur de trois journées de travail ont le droit de voter.

1799 : suffrage universel masculin mais limité, tous les hommes de plus de 21 ans et ayant demeuré pendant un an sur le territoire. Mais il est limité par le système des listes de confiance. Les électeurs choisissent au suffrage universel ceux d'entre eux qui voteront. En 1815, le vote au suffrage censitaire est rétabli après la chute de Napoléon 1^{er}.

1848 : suffrage universel masculin, c'est la fin de la monarchie et début de la république. Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Le vote devient secret.

1944 : loi pour le droit de vote des femmes (de 21 ans et +) et suffrage universel. Un droit utilisé pour la première fois le 29 avril 1945 pour les élections municipales.

1974 : Le président de la République Valéry Giscard-d'Estaing abaisse, par la loi du 5 juillet 1974, l'âge d'obtention du droit de vote à 18 ans au lieu de 21 ans.

Les prochaines élections : les élections régionales les 14 et 21 mars prochains

L'élection régionale en France permet d'élire les conseillers régionaux qui siègent au conseil régional pour un mandat régional pour un mandat d'une durée de 6 ans.

Les conditions pour voter :

- Être âgé de 18 ans au moment de l'élection
- Être de nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur les listes électorales (inscriptions automatique à la majorité),

Comprendre le budget 2010

Compte tenu du programme d'investissement qui va atteindre un niveau record cette année.

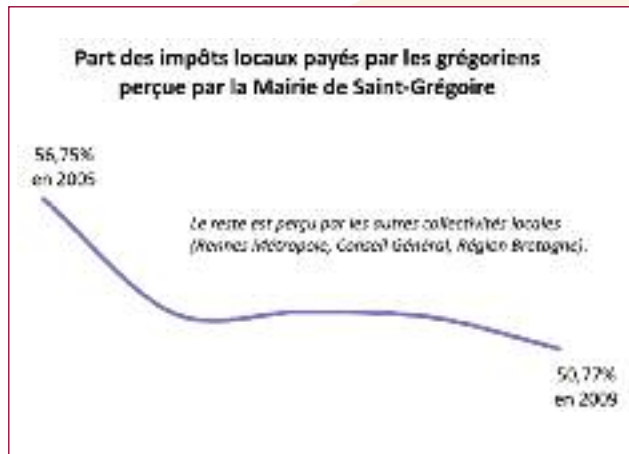
Les impôts ménages

La commune a besoin pour ses besoins propres d'une hausse de 1,9% des taux.

Toutefois les pertes liées aux décisions des autres collectivités (baisse des subventions, pertes de recettes non compensées,...) sont estimées à 2%.

C'est pourquoi la hausse sera cette année de 3,9%.

Cette hausse plus importante que ce que nous aurions souhaité respecte l'objectif fixé d'une hausse sur la durée du mandat qui sera au maximum celle de l'inflation.



Les taux d'impôt 2010 seront

Taxe d'habitation	16,82%
Taxe foncier propriété bati	16,58%
Taxe foncier propriété bâti	25,14%

Rappel des taux communaux votés en 2009

Source : Audiar Annuaire financier

	Taux de Taxe habitation	Evolution 2007-2009	
1	CESSON	10,00	8,11%
2	CHARTRES	10,72	2,00%
3	CHANTEPIE	13,48	3,53%
4	MONTGERMONT	13,63	0,00%
5	PARTHENAY DE B.	13,70	3,00%
6	BOURGBARRE	14,30	2,47%
7	CORPS-NUDS	14,69	5,99%
8	ORGERES	15,25	2,87%
9	GEVEZE	15,80	1,02%
10	MORDELLES	15,80	8,59%
11	CHAPELLE THOUARLT	16,00	10,19%
12	PACE	16,04	1,52%
13	VERNISEICHE	16,13	3,07%
14	SAINT-GREGOIRE	16,18	0,00%
15	SAINT-ERBLON	16,31	5,02%
16	NOUVOITOU	16,37	2,47%
17	THORIGNE-FOUILLARD	16,64	8,12%
18	L'HERMITAGE	16,68	1,65%
19	BRUZ	17,11	3,01%
20	VEZIN-LE-COQUET	17,18	2,02%
21	ACIGNE	17,19	0,00%
22	CLAYES	17,19	2,02%
23	CHAVAGNE	17,28	0,00%
24	BETTON	17,30	0,00%
25	SAINTE-ARMEL	17,31	3,04%
26	PONT-PEAN	17,41	0,00%
27	SAINTE-GILLES	17,42	1,99%
28	SAINTE-SULPICE	17,70	0,00%
29	NOYAL-CHATILLON	18,01	5,07%
30	BRECE	18,70	0,00%
31	LE RHEU	19,40	8,13%
32	CHAPELLE FGTZ	19,78	8,00%
33	SAINTE-JACQUES	19,87	0,00%
34	CHEVAIGNE	20,77	1,52%
35	RENNES	21,04	2,99%
36	CINTRE	21,29	2,01%
37	LE VERGER	23,64	0,00%

	Taux de Taxe Foncière	Evolution 2007-2009	
1	CESSON	10,50	18,51%
2	CHARTRES	12,08	2,03%
3	MONTGERMONT	13,96	3,48%
4	CLAYES	14,24	2,01%
5	L'HERMITAGE	14,30	2,00%
6	PARTHENAY DE B.	15,00	2,94%
7	CHANTEPIE	15,53	5,53%
8	SAINT-GREGOIRE	15,86	0,00%
9	BRECE	16,10	0,00%
10	MORDELLES	16,10	10,50%
11	SAINTE-SULPICE	16,10	3,74%
12	CHAVAGNE	16,23	7,20%
13	SAINTE-GILLES	16,31	2,00%
14	CHAPELLE THOUARLT	16,58	14,50%
15	PACE	16,85	2,49%
16	NOUVOITOU	16,88	0,00%
17	ORGERES	17,01	3,03%
18	VEZIN-LE-COQUET	17,14	1,96%
19	ACIGNE	17,19	0,00%
20	GEVEZE	17,70	0,58%
21	BOURGBARRE	18,04	-0,02%
22	THORIGNE-FOUILLARD	18,21	8,17%
23	SAINTE-ERBLON	18,24	8,01%
24	BRUZ	18,31	7,01%
25	CORPS-NUDS	18,75	5,96%
26	LE VERGER	18,81	0,00%
27	BETTON	19,00	0,00%
28	CINTRE	19,20	2,02%
29	VERNISEICHE	19,48	3,01%
30	PONT-PEAN	19,65	0,00%
31	SAINTE-JACQUES	19,97	0,00%
32	LE RHEU	20,10	8,98%
33	NOYAL-CHATILLON	21,21	6,05%
34	SAINTE-ARMEL	21,84	3,00%
35	CHAPELLE FGTZ	21,97	5,98%
36	CHEVAIGNE	22,79	3,03%
37	RENNES	24,65	8,12%

Un budget 2010 de 16 millions, réparti en 15 missions



Adapter les transports et déplacements au développement durable de la commune
230 000€ soit 1,7% du budget global



Aménager la ville et accompagner son développement futur
1 500 000€ soit 9,1% du budget global



Préserver un cadre de vie de qualité
2 600 000€ soit 15,7% du budget global



Favoriser l'accueil des jeunes enfants
1 200 000€ soit 6,9% du budget global



Offrir un service scolaire et périscolaire de qualité
1 400 000€ soit 8,2% du budget global



Accompagner les jeunes vers une citoyenneté responsable
600 000€ soit 3,6% du budget global



Faciliter la vie des personnes âgées et dépendantes
150 000€ soit 0,9% du budget global



Soutenir et accompagner les personnes fragilisées
120 000€ soit 0,7% du budget global



Développer la pratique et l'animation sportive
2 900 000€ soit 17,9% du budget global



Favoriser la vie culturelle et l'animation de la ville
800 000€ soit 4,8% du budget global



Soutenir et développer la vie associative
400 000€ soit 2,5% du budget global



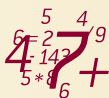
Contribuer au développement économique, commercial & à l'emploi
55 000€ soit 0,3% du budget global



Entretenir et valoriser le patrimoine communal
800 000€ soit 4,8% du budget global



Disposer d'une administration communale performante, au service de ses administrés
1 800 000€ soit 10,92% du budget global



Optimiser la gestion financière et fiscale de la commune
2 000 000€ soit 11,9% du budget global

La taxe professionnelle

Nombreux sont ceux qui pensent que la mairie de Saint-Grégoire dispose de la recette de la Taxe Professionnelle. Depuis 1993, celle-ci est perçue par Rennes Métropole et comme les autres communes de l'agglomération, Saint-Grégoire reçoit en "échange" une compensation.

Suite à une décision judiciaire annulant une délibération de Rennes Métropole, Saint-Grégoire, comme d'autres communes va voir ses dotations amputées. Pour notre ville le manque à gagner en 2010 est de près de 40 000 €.

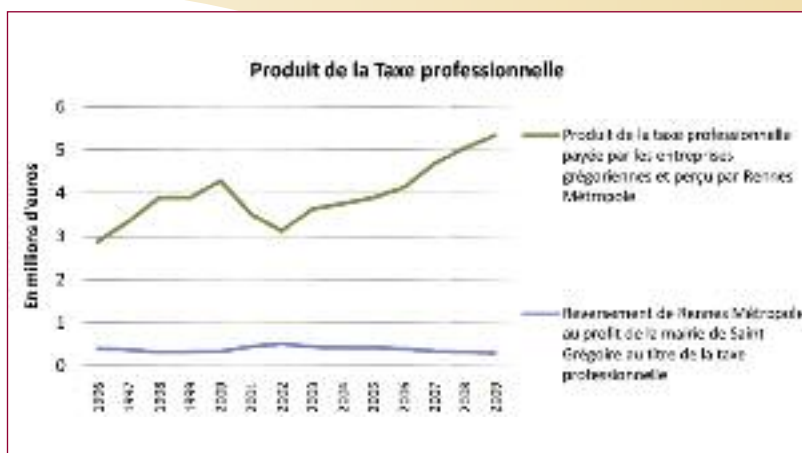


Image et son à la Médiathèque

Depuis 2009, la mairie met en place un nouveau projet, établi sur trois ans, au sein de la Médiathèque, intitulé "image et son". L'objectif est de créer un espace regroupant les collections de DVD déjà existantes et un fonds nouveau de CD de musique. En septembre dernier, un questionnaire a été soumis à l'ensemble des grégoriens, via le Mensuel, sur le projet.

Les résultats montrent la satisfaction générale des installations multimédia actuelles en terme d'accès au Wifi et de matériels mis à disposition, comme les cd rom enfants. Les habitants portent un réel intérêt à ce projet. En effet, 88% des personnes ayant répondu sont en attente d'un fonds musical qu'elles pourraient emprunter. L'idée d'une Sitothèque, c'est-à-dire la sélection de sites internet à caractère culturel accessibles sur les postes de la Médiathèque, a également beaucoup plu. Enfin, une majorité répond oui à l'importance de créer un espace dédié au multimédia. L'acquisition du matériel, Cd et DVD, continuera cette année, l'aménagement d'un espace spécifique avec du mobilier adapté et une banque d'accueil conclura cette création en 2011.



au quotidien

Vos services ont déménagé ...

Depuis le début de l'année, le **Point Accueil Emploi** et le **Centre Communal d'Action Sociale** ont quitté les locaux de la rue du Cormier pour s'installer au sein même de la mairie. L'accueil général et l'accueil de la direction solidarité et économie sont désormais à l'entrée de la mairie.

La **police municipale** a elle aussi quitté ses locaux rue Alphonse Milon pour ceux de l'annexe de la mairie, rue du Cormier. Les coordonnées téléphoniques et mails n'ont pas changé :

Point Accueil Emploi :
02 99 23 42 54 ou
pae@saint-gregoire.fr

CCAS :
02 99 23 17 90 ou
ccas@saint-gregoire.fr

Police municipale :
02 99 23 19 23 ou
police@saint-gregoire.fr

Direction solidarité et économie :
02 99 23 17 90 ou
solidarite@saint-gregoire.fr



L'éveil musical pour tous...

Dans le mensuel de novembre, vous avez pu découvrir, l'importance portée à la musique, et l'éveil par le son chez les plus petits, par le service petite enfance. Les enfants présents à la structure multi-accueil ainsi que les enfants gardés par les assistantes maternelles grégoriennes bénéficient de ces séances d'éveil musical.



Liliane Vinet, adjointe chargée de la petite enfance, annonçait, la mise en place de cette prestation pour les familles qui gardent eux mêmes leurs enfants à domicile. Le jeudi 11 février prochain, est donc lancée, en partenariat avec l'association de l'Ecole de musique "Mélod'Ille", la première séance d'éveil musical à destination de ces petits (entre 3 mois et 3 ans) et de leurs parents. Les familles intéressées sont invitées à contacter le service petite enfance au 02 99 23 17 90 à partir du 1^{er} février pour s'inscrire à ces séances qui se dérouleront mensuellement de 15h45 à 16h30 dans les locaux de l'Ecole de Musique (rue Joseph Grand Moulin).



Asso résidents de la Ricoquais

Le quartier de la Ricoquais regroupe environ 200 foyers. Depuis quelques années, remarquant l'organisation de repas indépendants entre voisins, l'idée de créer une association grandit. Avec l'objectif de rassembler tous les habitants, créer l'échange, pas seulement par rues mais dans tout le quartier. Un petit groupe se lance donc dans l'aventure.

Le bureau s'est constitué autour de Yannick Sauvée, président de l'association et de quatre autres membres. En janvier dernier, chacun était invité, à déguster un vin chaud. Une rencontre ayant pour but de lancer l'association et de présenter ses ambitions. L'occasion également de connaître l'intérêt porté par les habitants pour cette création. « *Un accueil très favorable, une belle initiative d'après les personnes présentes, qui sont en demande* » précise Yannick Sauvée. « *Nous sommes un quartier important de la commune et l'un des seuls à ne pas avoir*

d'association » ajoute-t-il. L'association aura pour vocation l'animation de son quartier, la convivialité, le rapprochement entre voisins et générations. Au printemps est déjà prévu l'organisation d'un grand pique-nique. D'autres animations comme celles de fin d'année sont en projet, ou encore des demi-journées d'informations sur différents thèmes comme le compostage, l'écologie... Toutes les personnes souhaitant s'impliquer sont les bienvenues, pour par exemple, devenir correspondant et relais de l'association dans sa rue.

Aux alentours du vendredi 5 février, les membres du bureau déposeront dans toutes les boîtes aux lettres du quartier un bulletin d'adhésion que vous pourrez retourner, avec la cotisation, au 18 rue François Mauriac.

➔ **Vous pouvez en découvrir davantage sur le blog <http://ricoquais.over-blog.com> ou contactez le bureau par mail : asso.ricoquais@orange.fr.**

Eveil et Harmonie

Il y a quelques jours, le 30 janvier, la chorale Voix et Harmonie de Saint-Grégoire a fêté ses 30 années d'existence. Pour l'occasion, l'association a organisé une soirée cabaret, à laquelle était invitée un groupe de l'association de l'Ecole de musique de Saint-Grégoire "Mélod'ille", et le groupe Portotrio, connu dans la région, qui reprend des chants populaires à capella.

Une soirée réussie, qui a rassemblé les anciens membres de la chorale, les créateurs de l'association, les membres actuels

et les spectateurs. Depuis 1979, trois personnes font toujours partie de l'association : Monique Phelipot, Renée Dufeil et Jean-

Pierre Hervé. Ce dernier, est devenu il y a quatre ans le chef de chœur de la chorale en prenant la suite de Madeleine Reny qui occupa le poste une dizaine d'années. Un des moments importants dans l'histoire de l'association a été le regroupement avec la chorale de Betton, créant le nom Eveil et Harmonie. L'objectif était d'étoffer les pupitres des chorales, par la suite des liens d'amitié se sont créés entre les membres. Le registre de l'association a évolué, les "chants Renaissance" ont laissé de la place à un registre plus contemporain, jazz, voire parfois negro spiritual. Une commission se réunit pour décider du choix des chansons. Le chef de chœur prend la décision finale afin de mener la chorale, et en fonction des solistes qui peuvent apporter un plus. « *Les échanges réguliers avec la chorale Singuerain d'Uttenreuth (ville jumelée avec Saint-Grégoire) constituent également une belle réussite pour la chorale depuis 2000* » explique Daniel Sauton, président de l'association. Le prochain rendez-vous d'Eveil et Harmonie aura lieu au concert du printemps, et pour la fête de la musique.





L'ARAM pleine de vitalité

L'association rennaise des assistantes maternelles existe depuis maintenant une trentaine d'année. Elle permet de répondre aux questions aussi bien des parents, que des assistantes maternelles membres, aider ces dernières à rédiger leur contrat, aider les familles dans leurs recherches... L'association propose également des formations sur la petite enfance, validées par le Conseil Général.

Dans chaque commune, est choisie une représentante de l'antenne locale. Elle gère les relations avec la mairie, par exemple pour l'organisation des points rencontres. Ils ont été créés par l'association afin de réunir, dans un lieu mis à disposition par la commune, les assistantes maternelles et leurs enfants en garde pour des moments de partage. A Saint-Grégoire, elles se réunissent chaque vendredi matin, en dehors des vacances scolaires à la structure multi-accueil (sma). « Cela permet d'habituer les enfants à la vie en collectivité, les initier à des activités manuelles et aux jeux collectifs. Les enfants se connaissent bien et lorsqu'ils rentrent en maternelle ils retrouvent par-

fois un visage familier » explique Christine Personic, représentante de l'ARAM sur la commune. Ces rencontres sont également bénéfiques pour les assistantes maternelles, qui sortent de leur isolement, échangent sur leurs problématiques et chacune amène ses idées pour organiser des animations pendant ces rencontres (fête de Noël, galette des rois...). Elles participent également une fois par mois aux séances d'éveil musical et d'éveil aux livres organisées par la mairie, ainsi qu'aux spectacles plusieurs fois dans l'année. Les parents sont ravis de l'organisation de ces points rencontre pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs assistantes maternelles.



Nouvelle exposition sur la Justice au 17^e siècle.

L'association Mémoire et Patrimoine de Saint-Grégoire a quitté la Maison Deschamps, rue Jean Discalcéat pour des nouveaux locaux rue Paul-Emile Victor. Mais les travaux d'archives et d'étude du passé de Saint-Grégoire continuent. En particulier, se monte actuellement une exposition sur la justice au XVII^e siècle à partir de faits s'étant passés à Saint-Grégoire ou ses environs vers 1630.

La prochaine exposition du 6 au 21 février portera ainsi sur la violence due à l'excès de boisson (en l'occurrence du cidre). La réalité d'hier est-elle très différente de celle d'aujourd'hui? Le sieur Jan Regal habite chez sa mère Guillemette Gérard à la Lande, en Saint-Grégoire. Né en 1628, il a environ 20 ans lors des événements tragiques, dans lesquels il se trouve mêlé, étant très souvent ivre. L'exposition démontrera, à partir des documents de l'époque, tous les processus de recherche des criminels, les procès avec les confrontations des témoins et de l'accusé, dans le cadre des justices seigneuriales et du Parlement (en cours de finition à l'époque des faits) pour finir par des lettres Royaux (le droit de rendre justice est avant tout un pouvoir royal, que le roi peut seulement déléguer). Ainsi seront présentés dans cette exposition : les documents des procès intentés à Jan Régal de 1649 à 1657, des documents relatifs à la création du Parlement de Bretagne à Rennes inauguré en 1655, aux tortures, testaments de mort, exécutions et des objets en rapport avec la vie à cette époque.

→ Exposition du 6 au 21 février
Espace Claude Bessou
derrière la Médiathèque
Du mardi au dimanche de 14h à 18h,
le mercredi et samedi de 9h à 12h.





Des randonnées adaptées au rythme de chacun

Un groupe de Randonneurs grégoriens crée en 1973, le club "Randonnée et Découverte". Aujourd'hui le club compte 300 licenciés, ce qui fait de lui le plus gros club d'Ille et Vilaine, en nombre d'adhérents. Un succès dû à leur grande notoriété, leur organisation et aux circuits qu'ils proposent, adaptés aux différents niveaux.

Cinq groupes de niveaux permettent à chacun de participer aux randonnées selon ses possibilités et ses attentes. L'association établit des circuits, dans tout le département. Tous les lundis, chaque groupe découvre un nouveau circuit, proposé par le responsable du groupe qui a auparavant repéré le trajet, fait des recherches sur les lieux et tout ce qui peut être intéressant à découvrir à proximité de leur passage. Plus qu'une randonnée, l'association permet de découvrir de nouvelles choses. La durée des parcours diffère en fonction des niveaux allant de 8km à 16km. Des randonnées sont également organisées à la journée soit 2 mercredis par mois, de 25 à 30 km à une allure différente selon les groupes, et le 3^e dimanche du mois, en après-midi. Pour participer à ces randonnées il faut être membre de l'association et donner obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique de la randonnée. Certains adhérents méconnaissent leur réel potentiel santé de randonneur et ce certificat permet non seulement de les protéger mais aussi de protéger l'association en cas de problème.

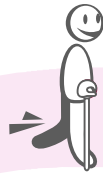


Maison Blanche, une association active

A peine un an après sa création, l'association de quartier de Maison Blanche est déjà très active. Les animations se sont succédé toute l'année. Entre réunions, fêtes de quartier, visite des alentours, halloween, le beaujolais et bien sûr la fête de Noël, les habitants du quartier ont partagé de nombreux moments de convivialité, l'un des objectifs de l'association.



Le bureau constitué de jeunes, de moins jeunes, de nouveaux et d'anciens du quartier, représente la population de Maison Blanche avec la volonté de rassembler tous les habitants. Aujourd'hui, environ 70 familles adhèrent à l'association sur les 239 foyers. Le quartier est en cours de développement et les habitants de longue date permettent de faire découvrir Maison Blanche et Saint-Grégoire aux nouveaux arrivants. L'association souhaite aider la municipalité dans ses projets et permettre aux futurs habitants de bien vivre avec les actuels. Et les échanges avec la mairie permettent de rassurer les habitants sur son évolution. D'autre part, elle travaille sur des contrats collectifs, par exemple sur le chauffage ou sur le bois et grâce à leur carte d'adhérent les habitants peuvent bénéficier des réductions chez des commerçants partenaires. « *Nous souhaitons en 2010 continuer dans cette voie, partager des moments, échanger sur la vie du quartier. L'objectif est également d'intégrer à l'association les personnes en location peu présentes pour le moment* » explique Marc Pierson, président de l'association. Enfin, garder le lien avec le centre de Saint-Grégoire et participer à la vie de la commune reste un élément important pour l'association.



Quand les générations se rencontrent...

Deux classes de la Maison Familiale Horticole (MFR) ont proposé au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et à la Résidence Bellevue, dans le cadre de leurs projets d'étude, l'organisation d'animations destinées aux personnes âgées de la commune. Les deux structures ont adhéré et se sont impliqués dans le projet. Ce dernier entre parfaitement dans les priorités de la mairie qui souhaite rapprocher les générations et créer du lien social.

Pour son projet d'utilité sociale, la classe de Brevet d'Enseignement Professionnel Agricole 2^e année (BEPA) a rencontré en décembre, autour d'un atelier floral, des résidents de Bellevue et des personnes bénéficiant du service du CCAS. En janvier, ils se sont retrouvés à la Résidence Bellevue pour de la danse bretonne. « *Les jeunes peu habitués à ce public étaient ravis de ces rencontres, tout comme les personnes âgées, permettant à chacun de découvrir l'autre* » explique Françoise Bouvet, enseignante à la MFR. Quant aux secondes professionnelles, pour leur module éducation socio culturelle ils doivent réaliser un projet en lien avec le territoire. Avec la création récente de l'association

SOLID'AGES, l'accompagnement des personnes âgées qui correspond aux attentes de la mairie et de personnes âgées elles-mêmes, a permis de concrétiser l'initiative des jeunes : une visite du marché de Noël de Rennes en compagnie des résidents de Bellevue, membres du CCAS et accompagnateurs associatifs, avant de partager un goûter à la MFR. Prochainement, ils iront se promener au Thabor à la découverte des plantes. « *Les rencontres se sont très bien passées et d'autres projets bourgeonnent pour les prochains mois... Nous souhaitons développer ce type d'actions et d'échanges intergénérationnels avec tous les grégoriens en s'aidant des associations existantes* », conclut Marie-France Chevalier, conseillère déléguée aux personnes âgées.



Les jeunes majeurs organisent

leur séjour au ski

La mairie conduit un programme d'animation dont l'objet est d'aider les jeunes à s'organiser et à assurer le bon déroulement de leurs vacances de façon autonome et indépendante, et facilite matériellement la mise en œuvre de leur projet de vacances.

Comme chaque année, la Maison des jeunes, le Pass'âge, a soutenu un groupe de 7 jeunes majeurs dans l'organisation de leur séjour au ski. Les jeunes ont cherché eux mêmes la station de ski, puis le chalet, la mairie les a ensuite soutenus et s'est portée garante pour la convention. Un animateur du service enfance jeunesse et sports leur a apporté le soutien matériel dont ils avaient besoin, par exemple, la conduite du mini bus appartenant à la commune, pour le voyage. C'est au Val Jolie, en Haute Savoie, dans un chalet créé par un ancien champion de ski et aujourd'hui tenu par ses enfants, que les jeunes et l'animateur ont séjourné du 27 décembre au 3 janvier dernier, dans un environnement chaleureux. Les visites d'une fromagerie, de la ville de Morgins en Suisse s'alternaient avec les journées de ski alpin et de snow board. En soirée les débats d'actualité autour d'un chocolat chaud étaient animés. L'intérêt de ce programme consiste à aider des jeunes à changer d'environnement, d'accéder à l'autonomie, et de se responsabiliser vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.



Imprimerie & Publicité

recto verso

Impressions offset et numérique

- ✓ Dépliants
- ✓ Prospectus
- ✓ Catalogues
- ✓ Cartes de visite
- ✓ Affiches
- ✓ Plaquettes d'entreprise
- ✓ Calendriers
- ✓ Sous-mains
- ✓ Tapis de souris
- ✓ Packagings
- ✓ Étiquettes adhésives
- ✓ Création de logos
- ✓ En-têtes de lettre

SAINT-GRÉGOIRE
1 Rue du Vivier Louis - ZA de Bellevue
Tél. 02 99 68 77 22 / rectoverso2@wanadoo.fr



S.R.T.P. Chantepie

Travaux publics et particuliers
Route - Assainissements
VRD - Sols industriels

Tél. : 02 99 41 65 70
srtp@groupe-pigeon.com

Préservons votre sécurité

Signalisation routière, autoroutière, fixe et variable.
Aménagement urbain



SECURITE & SIGNALISATION

Z.A. du Mourillon - Rue Lavoisier - 56530 QUEVEN
Tél. : 02 97 05 39 32 - Fax : 02 97 05 39 34
www.ses-signalisation.com
e mail : bretagne@ses-signalisation.com



Un achat immobilier en confiance



Pour habiter ou investir, nos programmes en 2010

RENNES - LA CROIX-ROUXE - BRETTON - BRIZ - ST-GREGLON
LA GUYONNE - LES FOUGERETS - CLAVAN - LE HAÏ

02 99 65 41 65 www.coophabitat.fr
93, rue de Lorier - Rennes

7, rue de la Duchesse Anne
35760 SAINT-GRÉGOIRE
Tél. 02 99 68 84 64 // Fax 02 99 68 84 65
Email : saint-gregoire@fauveilimmobilier.com



2, place de la Trinité
35000 RENNES
Tél. 02 99 78 15 64 // Fax 02 99 78 59 30
Email : contact@fauveilimmobilier.com

Site internet : www.fauveilimmobilier.com

395 200€



NOUVEAUTÉ À SAINT-GRÉGOIRE
Centre ville, contemporaine sur terrain clos sans vis-à-vis, salon/séjour cheminée, cuisine aménagée équipée, 4 chambres + mezzanine, chauffage gaz

(Prix Frais d'Agence Inclus 4 %)

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 68 84 64 www.fauveilimmobilier.com

SAINT GRÉGOIRE - 334 400€
NOUVEAUTÉ, maison type 5/6 de plain-pied sur beau terrain de 1500 m², sous-sol complet, aménagement et extension possible **(Prix Frais d'Agence Inclus 4,5 %)**
Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 68 84 64 www.fauveilimmobilier.com

582 000€



RENNES CENTRE VILLE
Immeuble 19^{ème}, 200 m² hab, séjour 50 m², salon 40 m² sur parquet, cheminée, 4 grandes chambres, chauff. gaz indiv, 2 caves, grenier, parking.

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 78 15 6 www.fauveilimmobilier.com

608 000€



BETTON
Magnifique propriété dans un cadre exceptionnel, environ 300 m² hab, pièce de réception très lumineuse, annexe aménagée d'environ 140m², garage (4 voitures), terrain paysagé de 8617m²

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 78 15 6 www.fauveilimmobilier.com

??? ???€



NOUVEAUTÉ À SAINT-GRÉGOIRE
Au calme en impasse, sur terrain de plus de 600 m² sans vis-à-vis, maison Type 6 offrant 5 chambres dont 1 au RDC, cuisine A/E, salon/séjour avec cheminée.

(Prix Frais d'Agence Inclus 4,5 %)

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 68 84 64 www.fauveilimmobilier.com

SAINT GRÉGOIRE - 540 800€
NOUVEAUTÉ, centre ville, maison sur environ 1 000 m² de terrain avec 5 chambres et 1 bureau, piscine chauffée. **(Prix Frais d'Agence Inclus 4 %)**,
Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 68 84 64 www.fauveilimmobilier.com

COMMERCES

A CEDER, RENNES, Rue de Nemours, emplacement n°1, local 37m² avec vitrine

A LOUER, local commercial ou professionnel, **SAINT GREGOIRE** Centre, imm indépendant, 160m² + combles, 3 parkings

A LOUER, Zone de Cap Malo, bel immeuble, plateau de 500m² aménagés, divisible, parkings.

A LOUER, SAINT GREGOIRE, Centre Alphaïs, bureaux 120m² en rez-de-chaussée, parkings.

A LOUER, MONTGERMONT, local 72m² avec vitrine, parkings

A LOUER, SAINT GREGOIRE Centre, local 50m² + vitrine.

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 78 15 64 www.fauveilimmobilier.com


1 560 000€



RENNES QUARTIER SÉVIGNÉ
Hôtel Particulier rénové, 300m² hab avec jardin clos de murs, séjour 45m², séjour cheminée 70m², prestations soignées, terrain paysagé 2 950m²

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 78 15 6 www.fauveilimmobilier.com

468 000€



MONTAUBAN DE BRETAGNE
Propriété exceptionnelle, grands volumes, environ 300m² hab, séjour cheminée 70m², prestations soignées, terrain paysagé 2 950m²

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 78 15 6 www.fauveilimmobilier.com

??? ???€



SAINT-GRÉGOIRE
Centre ville, T4/5 récent 91 m², balcon, salon/séjour, cuisine aménagée équipée, 2 chambres, garage, cave.

Prix et renseignements sur rendez-vous.

Fauvel Immobilier, Tél. 02 99 68 84 64 www.fauveilimmobilier.com

Saint-Grégoire

L'agenda

Mercredis contés

Séances à partir de 15h30

Entrée gratuite sur inscription à la médiathèque

Mercredi 10 février : "Contes de neige et de glace" pour les 3-7 ans

Eveil aux livres

Séances à 10h30

Entrée gratuite sur inscription à la médiathèque

samedi 13 février à 10h30

Mémoire et Patrimoine de Saint-Grégoire

Du samedi 6 au dimanche 21 février à l'Espace Claude Bessou

(Derrière la Médiathèque - rue du Champ Marqué)
Exposition sur la Justice au 17^e siècle.

Du mardi au dimanche de 14h à 18h et le mercredi et samedi de 9h à 12h

Mélod'Ille (association de l'école de musique) fête ses 30 ans

Du 4 au 7 février au Centre d'Animation de la Forge

Programme :

Judi 4 février : soirée inauguration des journées anniversaires.

- à 18h30 cocktail animé par des interventions musicales et de théâtre.

- à 20h30 "récital chœur" concert des ensembles vocaux adultes de Saint-Grégoire et Betton.

Vendredi 5 février à 20h : Spectacle musical composé de différents tableaux alliant son et image. Avec les élèves de l'école de musique et la participation de l'association

de danse et le théâtre de la Gâterie. Courts métrages muets en musique, Projection de tableaux de Renoir accompagnée par les pianistes et bien d'autres surprises vous attendent...

Samedi 6 février : journée consacrée à la harpe.

- l'après midi atelier de création pour les élèves harpistes avec Armelle Gourlaouën professeur et concertiste reconnue.



- à 20h récital de Harpe d'Armelle Gourlaouën, elle fera découvrir à tous ceux qui le souhaitent la diversité de son répertoire. En première partie, les élèves vous présenteront les créations de l'atelier.

Dimanche 7 février de 15h à 19h : Cap au soleil

Après-midi festif dans un joyeux désordre musical, mais savamment organisé qui investira le CAF. Découvrez les groupes de l'école Mélod'Ille et ses amies, autour bien entendu du gâteau d'anniversaire.

Ils vous attendent nombreux pendant ces 4 jours de fête.

Soirée Marocaine Spéciale 4L Trophy

Samedi 6 février à 19h30

au Pass'âge (Maison des jeunes, rue Paul-Emile Victor).

Entrée : 10 euros

Deux jeunes partent à l'aventure du 4L trophy. Pour financer leur voyage ils vous convient à une soirée marocaine. Au programme : couscous Marocain, dessert typique, une entrée au Stanley et présentation duprojet. Un dj viendra animer la soirée. Venez nombreux les soutenir !

Réservation au 02 99 23 19 23 ou par mail : passage@saint-gregoire.fr



Les Amis du Théâtre

Les 26, 27 et 28 février et les 5, 6 et 7 mars au Centre d'Animation de la Forge

Les vendredis et samedis à 20 h 30, et les dimanches à 14 h 30.

Entrée : 5,5€ / 3,50€

L'association prépare son prochain spectacle : "Un coup de fusible", pièce en 1 acte de Raymond Souplex et "Imper et passe", comédie en 3 actes de Vincent Durand.

Plus d'informations sur <http://amis-du-theatre.skyrock.com/>

Pour en savoir plus :

02 99 23 19 23

www.saint-gregoire.fr

